



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Persistance des troupes armées françaises sur le territoire malien

Question écrite n° 31938

Texte de la question

Mme Marie-France Lorho interroge M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la persistance des troupes armées françaises sur le territoire malien. Le 18 août 2020, le président Malien Ibrahim Boubacar Keïta était renversé par un coup d'État. Les militaires qui y ont contribué aspireraient à installer une « transition politique civile » sur le territoire national, initiative tacitement soutenue par le Président de la République Emmanuel Macron qui a appelé à ce que le pouvoir soit « rendu aux civils ». Pour l'ancien général de l'armée française Bruno Clément-Bollée, la prise de pouvoir par ces militaires constitue le « pire scénario possible, le plus redouté ». Le colonel-major Ismaël Wagué, à la tête de cette coalition, a annoncé que dans ce contexte, la force Barkhane restait un « partenaire » du Mali. Pour la France, la question de la persistance des troupes françaises, engagées depuis sept ans dans la lutte contre le terrorisme islamiste au Sahel, se pose. Pour autant, l'Elysée a indiqué « ne pas [vouloir] perdre tous nos acquis dans la lutte contre le terrorisme ». Sans la présence française, les troupes djihadistes islamistes risquent en effet de s'épanouir sur le sol malien. Mme la députée demande au ministre quelle va précisément être l'orientation politique choisie par le Gouvernement français quant à l'inscription des forces nationales au Mali. Elle souhaite connaître quel va être le sort réservé aux 5 000 militaires aujourd'hui mobilisés dans le cadre de l'opération Barkhane.

Texte de la réponse

Depuis le coup d'État intervenu l'été dernier au Mali, unanimement condamné par la communauté internationale, la situation politique s'est stabilisée. L'organisation de la transition civile, devant aboutir à des élections sous 18 mois, progresse peu à peu. Ces progrès sont encourageants, mais doivent encore se confirmer au fil des mesures qui seront prises pour concrètement mettre en œuvre cette transition. Les opérations de Barkhane n'ont pas été affectées par cette crise comme le montrent les récentes opérations qui ont conduit à la neutralisation de nombreux terroristes et la destruction de nombreux matériels près de la frontière avec le Burkina Faso. Elles ont permis de porter un coup significatif à Daech et à plusieurs groupes terroristes affiliés à Al-Qaïda. Les unités malientes engagées aux côtés de la force Barkhane ou de la force conjointe G5 Sahel maintiennent leur posture. Il s'agit d'un point positif au regard du renforcement de l'armée malienne. Barkhane observe actuellement une réelle dynamique de la chaîne de commandement malienne. Par ailleurs, nous pouvons nous féliciter du fait qu'en dépit de la crise politique au Mali, nos alliés estoniens, britanniques, danois, espagnols ont maintenu leurs contributions. Les activités de la mission de formation de l'Union Européenne au Mali (EUTM) ont désormais repris et permettent un soutien accru des Européens à la montée en puissance des forces armées malientes.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-France Lorho](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31938

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Armées](#)

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [25 août 2020](#), page 5592

Réponse publiée au JO le : [9 février 2021](#), page 1128